



Programme de formation

Formation initiale SST

«Sauveteur Secouriste du Travail»

(L'activité de SST s'exerce par le salarié, en complément de son activité professionnelle, au sein d'une entreprise, ou d'un établissement dans lequel il intervient. Cette mission dans l'entreprise répond aux obligations fixées par l'article R4224-15 du Code du Travail imposant la présence de secouristes sur le lieu du travail. De plus, cette mission répond également à l'obligation de tout citoyen de porter assistance à une personne en danger décrite dans l'article 223-6 du Code Pénal, que l'accident entre dans le cadre d'un accident du travail ou pas.)

Document de référence V8.01/2021

Guide des données techniques et conduites à tenir SST V5.01/2024 de l'INRS et manuel du formateur SST Version 01/2024

Durée : 2 jours - 14 heures minimum *

Code module : SST

** il convient d'ajouter le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession*

Tarif : Sur devis

OBJECTIFS

- Intervenir de façon adaptée face à une situation d'accident de travail
- Mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tout salarié afin de répondre aux obligations du code du travail.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

OUTILS ET METHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Point en amont de la formation avec restitution du besoin client.

Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.

SECURICONSLT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V6_16_07_2025



Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.

- Les moyens matériels de la formation :

Ressources documentaires obligatoires :

- Guide des données techniques et conduites à tenir INRS.
- Document de référence SST.
- Grille de certification des compétences SST.

Le matériel de simulation obligatoire :

- Un défibrillateur de formation avec accessoires.
- Un lot de mannequins avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) :
- Mannequins RCP, adulte, enfant et nourrisson
- Divers matériels pour la réalisation des simulations.
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.
- Autres outils pédagogiques préconisés :
- Vidéos « Gestes de secours SST » - INRS
- Plan d'intervention + pictogrammes + plan de prévention

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

SECURICONSULT s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels du stagiaire.

L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permet l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance de parties théoriques et essentiellement pratiques (conforme au dernier référentiel de l'INRS).

Alternance de méthode active et méthode « étude de cas » par jeux de rôle et/ou jeux de simulation

- ▶ Exposés interactifs et étude de cas, par vidéo-projection, utilisation du Plan d'intervention SST, de support photo, de chasses aux risques, de vidéo du type « Histoires ordinaires » (INRS)
- ▶ Démonstration pratique, par apprentissage des gestes (mannequins adulte, enfant, nourrisson, masque de visage et feuilles de protection, défibrillateur automatisé externe de formation avec jeux d'électrodes Adulte et Enfant).
- ▶ Mise en situation d'accident du travail simulés en salle, à l'aide de matériel, outils, maquillage « simulation de blessures », etc.
- ▶ Remise d'un mémento reprenant l'essentiel de la formation

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V6_16_07_2025



LIEU DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA / PRÉSENTIEL.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Pour l'inscription : Merci d'adresser votre demande d'inscription au référent pédagogique cité ci-après.

Les dates de sessions seront communiquées dès votre demande d'inscription.

Si prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.

Processus d'inscription : Votre inscription sera considérée comme validée une fois que le devis de formation et la convention de formation seront retournées signées à notre organisme.

CONTACT

Antoine LECOUTRE – Référent pédagogique et référent handicap

Téléphone : 06.76.16.35.60

Mail : admin@securiconsult.fr

ACCESSIBILITÉ

Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions dans la mesure du possible adapter l'action de formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

Prévention

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Secours

- Réaliser une protection adaptée

SECURICONSULT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V6_16_07_2025



- Examiner la victime
- Faire alerter ou alerter les secours
- Secourir les victimes de manière appropriées

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Tests de positionnement, mises en situation, cas concrets, livret de formation, attestation de présence, documents d'évaluation de satisfaction, attestation de formation individualisée et grille de certification de l'INRS.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

CERTIFICATION

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification de l'INRS.

Il donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau1 » (PSC1) du ministère de l'Intérieur.

DATES

Nous consulter.

Tous les 2 ans le SST doit suivre un recyclage d'une durée de 7 heures, lui permettant de maintenir et d'actualiser ses compétences. À cette occasion, ses compétences sont de nouveau évaluées. En cas de réussite un nouveau certificat SST sera délivré.

DISPOSITIONS PRATIQUES

Groupe de 4 à 10 personnes maximum.

QUELQUES CHIFFRES - ANNEE 2024

97 % de satisfaction stagiaire

100 % de réussite

SECURICONSLT

Siège situé au : 85 rue de la bimoise – 62650 CLENLEU

Tél : 06.76.16.35.60 – Mail : admin@securiconsult.fr – Site : www.securiconsult.fr

Siret : 814 072 849 00031 – Numéro de déclaration d'activité : 32 59 10474 59 auprès du préfet de la région des Hauts-de-France. V6_16_07_2025